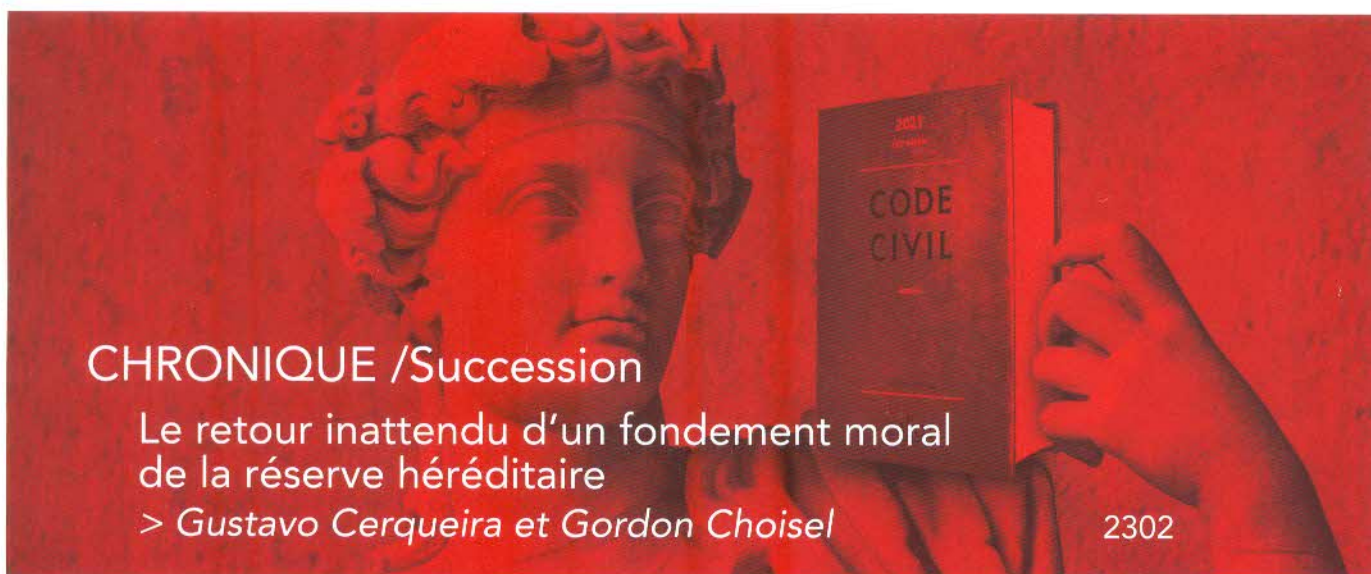


Recueil Dalloz

> hebdomadaire
196^e année
26 novembre 2020
n° 41 / 7886^e
pages 2281 à 2336



CHRONIQUE / Succession

Le retour inattendu d'un fondement moral
de la réserve héréditaire

> *Gustavo Cerqueira et Gordon Choisel*

2302

ÉDITORIAL

2281 L'État de droit: la fin d'une illusion?, *Jean-Pascal Chazal*

ACTUALITÉS

- 2289 Gestation pour autrui: transcription de l'acte de naissance étranger
- 2292 Climat (gaz à effet de serre): portée de l'accord de Paris du 12 décembre 2015
- 2293 Cannabis (huile de cannabidiol): pas de restriction d'importation en France
- 2296 Compétence européenne (transport aérien): clause attributive de juridiction

POINTS DE VUE

- 2298 Pénalisation de la diffusion d'images des forces de l'ordre: une proposition de loi inutile et dangereuse, *Evan Raschel*
- 2300 Cannabis thérapeutique: vraie avancée ou pétard mouillé?, *Renaud Colson*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2307 **Chronique**: La contribution du droit fiscal au traitement des fraudes sociales, *Thierry Lambert*
- 2312 **Panorama**: Droit du travail, *Stéphane Vernac et Ylias Ferkane*
- 2323 **Notes**: Assurance de responsabilité civile: l'impossible globalisation de sinistres sériels procédant des manquements d'un professionnel à ses obligations d'information et de conseil, *note sous Civ. 2^e, 24 sept. 2020, Pierre-Grégoire Marly*
- 2327 Abus de position dominante, atteinte en ligne et compétence internationale, *note sous Paris, 7 janv. 2020, Olivera Boskovic*
- 2331 Transfert international de capitaux sans déclaration, *note sous Crim. 9 sept. 2020, Stéphane Detraz*

ENTRETIEN

- 2336 Laurent Fabius – Le Conseil constitutionnel célèbre les dix ans de la question prioritaire de constitutionnalité (QPC)

DALLOZ

Recueil Dalloz

31/35 rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
RENAUD LEFEBVRE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON
ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOÛËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Ginette N'KOUA, Responsable

Tél. : 01 40 92 20 85

Service publicité : Myriam LACROIX, Responsable

Tél. : 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)

Étranger : 836 € HT

Prix au numéro : 34,71 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Novembre 2020

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 000 98

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Jean-Pascal Chazal

2281

L'État de droit :
la fin d'une illusion ?



ACTUALITÉS

2284

DROIT DES AFFAIRES

Banque-Crédit-Garantie

Carte bancaire (paiement par internet) :
preuve à la charge de la banque,
Com. 12 nov. 2020

Consommation

Prêt immobilier (mise en garde) : exclusion en
l'absence de risque d'endettement excessif,
Civ. 1^{er}, 12 nov. 2020

Crédit à la consommation (assurance
facultative) : déchéance pour information
insuffisante, *Tribunal judiciaire du Havre,*
26 oct. 2020

Entreprise en difficulté

Arrêt des poursuites individuelles : principe
d'ordre public interne et international,
Com. 12 nov. 2020

Plan (commissaire à l'exécution) : pas de
monopole pour l'exercice de l'action ut
singuli, Com. 12 nov. 2020

Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial (conditions de révision du
loyer) : non-renvoi d'une QPC,
Civ. 3^e, 12 nov. 2020

Propriété intellectuelle

Droits voisins (phonogramme) : rémunération
équitable et unique, *CJUE 18 nov. 2020*

Société et marché financier

Société civile (cession de parts sociales) :
point de départ de l'action paulienne,
Civ. 3^e, 12 nov. 2020
Abus de biens sociaux (gérant de fait) :
facturation mensongère, *Crim. 10 nov. 2020*

2287

DROIT CIVIL

Contrat-Responsabilité-Assurance

Exception de nullité (prescription) :
irrecevabilité en cas de commencement
d'exécution, *Civ. 1^{er}, 12 nov. 2020*

Responsabilité civile (décès du père) :
préjudice moral de l'enfant à naître,
Crim. 10 nov. 2020

Famille-Personne-Succession

Nationalité (déclaration) : point de départ du
délai de contestation du ministère public,
Civ. 1^{er}, 18 nov. 2020

Gestation pour autrui : transcription de l'acte
de naissance étranger, *Civ. 1^{er}, 18 nov. 2020*

Succession européenne (compétence) : renvoi
d'une question préjudicielle à la CJUE,
Civ. 1^{er}, 18 nov. 2020

2290

DROIT IMMOBILIER

Agent immobilier

Mandat (nullité) : absence du nom et de la
qualité du signataire, *Civ. 1^{er}, 12 nov. 2020*

Construction-Urbanisme

Garantie décennale (transmission de l'action) :
recours des vendeurs contre l'assureur,
Civ. 3^e, 12 nov. 2020

2291

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Application des peines (appel) : portée de
l'effet dévolutif, *Crim. 18 nov. 2020*

Action publique (contre une personne
morale) : constitutionnalité du régime,
Cons. const., 19 nov. 2020

Chambre des appels correctionnels
(composition) : application de la loi du
23 mars 2019, *Crim. 10 nov. 2020*

2292

DROIT PUBLIC

Environnement

Climat (gaz à effet de serre) : portée de
l'accord de Paris du 12 décembre 2015,
CE 19 nov. 2020

Santé publique

Cannabis (huile de cannabidiol) : pas de
restriction d'importation en France,
CJUE 19 nov. 2020
Crise sanitaire (fonctionnement des
juridictions) : publication de trois ordonnances

2293

DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Droit du travail

Amiante (préjudice d'anxiété) : application du
délai de prescription biennal,
Soc. 12 nov. 2020

Travail temporaire (requalification) : éléments
concrets justifiant la nature temporaire,
Soc. 12 nov. 2020

Rémunération (égalité de traitement) : prise
en compte des parts de *carried interest*,
Soc. 12 nov. 2020

Livreur (plateforme numérique) : portée de la
présomption de non-salariat,
Soc. 12 nov. 2020

Sécurité sociale

Aide sociale (ressources) : récupération en
cas de retour à meilleure fortune,
Civ. 2^e, 12 nov. 2020

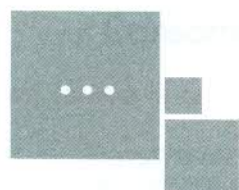
2296

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (transport aérien) :
clause attributive de juridiction,
CJUE 18 nov. 2020

Audience publique (état d'urgence sanitaire) :
constitutionnalité du régime,
Cons. const., 19 nov. 2020



POINTS DE VUE

2298 Pénalisation de la diffusion d'images des forces de l'ordre: une proposition de loi inutile et dangereuse par Evan Raschel

2300 Cannabis thérapeutique: vraie avancée ou pétard mouillé? par Renaud Colson



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

2302 Le retour inattendu d'un fondement moral de la réserve héréditaire par Gustavo Cerqueira et Gordon Choisel

2307 La contribution du droit fiscal au traitement des fraudes sociales par Thierry Lambert

PANORAMA

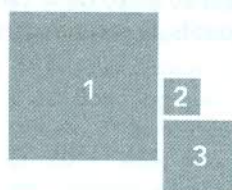
2312 Droit du travail avril 2020 – septembre 2020 par Stéphane Vernac et Ylias Ferkane

NOTES

2323 Assurance de responsabilité civile: l'impossible globalisation de sinistres sériels procédant des manquements d'un professionnel à ses obligations d'information et de conseil, note sous Civ. 2^e, 24 sept. 2020 par Pierre-Grégoire Marly

2327 Abus de position dominante, atteinte en ligne et compétence internationale, note sous Paris, 7 janv. 2020 par Olivera Boskovic

2331 Transfert international de capitaux sans déclaration, note sous Crim. 9 sept. 2020 par Stéphane Detraz



ENTRETIEN

2336 Laurent Fabius Le Conseil constitutionnel célèbre les dix ans de la question prioritaire de constitutionnalité (QPC)

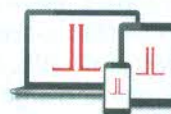
À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr